

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2020

La séance est ouverte à 9 h 30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, Mme BITH Jacqueline, M. CADET Quentin, Mme COPIE Magali, M. DE CAMBIAIRE Arnaud, M. GUEZE Daniel, Mme MALOSSE Brigitte,

Absents : M. ARNAUD Emanuel, M. ARNAUD Mickaël, Mme LAINE Edith, Mme MACHISSOT Ginette

Procurations : ARNAUD Mickaël à COPIE Magali  
MACHISSOT Ginette à MALOSSE Brigitte

Secrétaire de séance : Mme COPIE Magali

Le compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020 a été adopté à l'unanimité.

## **DECISION MODICATIVE N°1**

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de prendre une décision modificative.

DESIGNATION	BUDGETISE AVANT DM	DIMINUTION	AUGMENTATION	BUDGET APRES DM
Compte 615232 : voirie	33 000	- 2000		31 000
Compte 6531 : indemnités élus	22 000	- 3000		19 000
Compte 6574 : subv. Fonct. Person. Droit privé	6 500		+ 5000	11 500
<b>TOTAL</b>	<b>61 500</b>	<b>- 5000</b>	<b>+ 5000</b>	<b>61 500</b>

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

## **SUBVENTIONS ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à la validation des subventions 2020.

Les subventions ont été votées à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- vote les subventions aux associations selon le modèle annexé à la présente délibération pour un montant total de 11 451.40 €. Etat détaillé qui fera l'objet d'une annexe au BP 2020 conformément à l'article L2311.7 du code général des Collectivités Territoriales.
- Ordonne le versement des subventions aux associations concernées par mandat administratif à l'article 6574 du budget.

## **SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DE VOTE DU BP 2020**

Article	Objet	Nom de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Subvention 2020	Le petit Nice	120.00
6574	Subvention 2020	Castelvive	100.00
6574	Subvention 2020	Aimergens	80.00
6574	Subvention 2020	Amicale des Sapeurs-Pompiers	200.00
6574	Subvention 2020	ASV Vernoux	80.00
6574	Subvention 2020	Ecran village	100.00
6574	Subvention 2020	Tennis Club	80.00
6574	Subvention 2020	Sou des écoles de Vernoux	150.00
6574	Subvention 2020	A.P.E.L de l'école privée	150.00
6574	Subvention 2020	Ecole Présentation de Marie	8 851.40
6574	Subvention 2020	ADAPEI Ardèche	50.00
6574	Subvention 2020	Les Anciens Combattants	60.00
6574	Subvention 2020	Les amis de Châteauneuf	120.00
6574	Subvention 2020	Amicale pour le don du sang	50.00
6574	Subvention 2020	Le Triolet de la Tour	500.00
6574	Subvention 2020	Vélo club du pays de Vernoux	80.00
6574	Subvention 2020	Collège Pierre Delarbre	720.00
<b>TOTAL</b>			<b>3 550.00</b>

## **TRAVAUX**

- Après avoir présenté l'enfouissement de la ligne téléphonique au lieu-dit « chemin des records », le conseil municipal à l'unanimité valide le projet et confie sa réalisation au SDE07 suivant les modalités financières prévues.

- Arnaud DE CAMBIAIRE propose de faire une approche globale des divers aménagements que souhaite faire la commune. Une rencontre sera programmée avec le CAUE

## **CHEMINS**

- Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Mme DELORD concernant sa maison désenclavée. Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il y a eu une réunion de concertation entre les différents propriétaires concernés mais aucun accord a été trouvé. Le conseil municipal se réfère à la solution proposée qui est de faire un accès par la propriété de Mme DELORD. La commune a un projet de voie douce sur ce chemin et ne veut pas le dénaturer.

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un compromis a été trouvé avec les conjoints Pesenti concernant le chemin de la « Grange » à « Riol ».

## **CONVENTION ENTRETIEN OUVRAGES DEPARTEMENTAUX EN AGGLOMERATION ET HORS AGGLOMERATION**

Une convention doit être prise avec le Département afin d'entretenir les différents ouvrages de la commune.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

## **PLANNING REUNIONS**

Le prochain conseil municipal est fixé au vendredi 16 octobre 2020.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire fait lecture du mail de Mr THIEBAUD Yvan de la CAPCA concernant un problème de transport scolaire sur la commune. 12 collégiens et 8 primaires empreignent ce transport. Une rotation a été mise en place faute de place. Les services de la CAPCA travaillent afin de trouver une solution.

Voir pour organiser une réunion avec la CAPCA.

- Mise en place de chèques déjeuners pour les agents

Une convention pourra être établie avec la mairie de Saint Maurice en Chalencon et Saint Michel de Chabrillanoux.

Le choix de l'organisme se fera lors du prochain conseil municipal.

- Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que Monsieur PERIOLAT est intéressé sur du terrain sur la commune. Le conseil municipal souhaite partir sur un coût de 15 € le m<sup>2</sup>. Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal.

- Le prochain conseil municipal est fixé au vendredi 16 octobre 2020 à 20h30.

La séance est levée à 22h30.